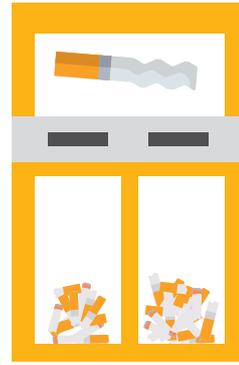




METTRE EN PLACE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MÉGOTS DE CIGARETTE AU SEIN DE SA STRUCTURE



Outre les dangers que représente la cigarette pour la santé humaine, les déchets de mégots qui en résultent représentent une source majeure de pollution pour l'environnement.

Chaque année entre 20 000 et 25 000 tonnes de mégots sont jetés en France (source : *Ministère de la Transition écologique, « Fumer tue, jeter un mégot pollue »*). Or, il est très difficile de les collecter, en raison de leur dispersion. Les mégots sont en grande partie non-biodégradables, et un mégot peut mettre plus de 10 ans à se dégrader : le filtre des mégots contient des matières plastiques (acétate de cellulose) qui mettent beaucoup de temps à se dégrader dans la nature et contient 4 000 substances chimiques, qui sont pour la plupart très toxiques pour les écosystèmes (nicotine, acétone, monoxyde de carbone, goudron, ammoniac, méthanol, cadmium, benzophrènes, traces de pesticides, etc.) (source : *Comité National Contre le Tabagisme, La composition de la fumée de tabac*).

Selon la Fondation Surfrider, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Le ruissellement les emporte en effet dans les égouts, drains, lacs, ou cours d'eau, avant qu'ils ne finissent dans la majorité des cas dans l'océan et sur les plages. La Fondation

Surfrider a ainsi identifié les mégots de cigarette comme le déchet plastique le plus retrouvé dans l'environnement, et ce au niveau des plages, des fonds marins, des cours d'eau et des plans d'eau. Il s'agit par ailleurs de l'une des origines des microplastiques trouvés dans les océans, ainsi que dans les moules, huîtres et poissons.

DESCRIPTION DE L' ACTION

Afin de limiter l'impact des mégots de cigarette sur l'environnement, il est recommandé de mettre en place une collecte sélective à la source de ces déchets. Pour ce faire, la structure peut choisir de mettre en place des cendriers collectifs au niveau des zones dédiées aux fumeur.euse.s, puis de contractualiser avec un prestataire spécialiste de ce type de collecte. La structure peut également distribuer des cendriers de poche à ses salarié.e.s afin de les inciter à ne pas jeter leurs mégots dans la rue. Ces cendriers de poche pourront ensuite être vidés au sein des cendriers collectifs présents sur les espaces dédiés aux fumeur.euse.s.

Par ailleurs, certaines structures de l'économie sociale et solidaire ont déjà développé des méthodes de valorisation de ces mégots. La structure peut donc choisir de travailler avec ces prestataires afin de s'assurer de la revalorisation des mégots au préalable collectés sélectivement à la source.



ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



Proposer aux membres de sa structure de mettre en place des **actions pour lutter contre la pollution des mégots**.



Identifier les volumes de mégots jetés à terre sur une période donnée (mois ou année par exemple), ainsi que leur localisation à l'aide éventuellement du personnel d'entretien ménager et des fumeur.euse.s de la structure.

>>>



METTRE EN PLACE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MÉGOTS DE CIGARETTE AU SEIN DE SA STRUCTURE

>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



Impliquer les parties prenantes en leur proposant de mettre en place les actions suivantes :

- Placer (ou déplacer) des cendriers collectifs dans les zones prisées par les fumeur.euse.s si ce n'est pas déjà fait.
- Distribuer des cendriers de poche après avoir identifié le nombre de fumeur.euse.s présent.e.s dans l'établissement.
- Mettre en place des cendriers ludiques qui attirent l'attention des fumeur.euse.s. Fabriquez ce cendrier ou achetez-le auprès d'un fournisseur. Vous pouvez par exemple installer un cendrier de sondage à réceptacle double transparent, et dans lequel déposer son mégot permet de répondre à une question inscrite sur le cendrier ; cette question devra être renouvelée souvent pour attiser la curiosité des fumeur.euse.s.
- Organiser une collecte de mégots dans votre structure pour sensibiliser le personnel.



Prévoir un budget pour l'achat du nouveau mobilier et des cendriers de poche, et le faire valider par la direction.



Proposer à vos collègues de **prendre un temps collectif pour mettre en place l'action de décorer** ensemble les nouveaux cendriers ludiques.



Acheter le mobilier et les cendriers de poche auprès d'un fournisseur, et mettre en place le mobilier au niveau des points où vous avez identifié le plus de mégots jetés à terre.



Développer une signalisation d'identification de ces cendriers collectifs au sein de la structure.



Communiquer autour de ces actions au sein de la structure et **sensibiliser les salarié.e.s fumeur.euse.s**. Des structures de l'économie sociale et solidaire proposent des formules d'accompagnement à la sensibilisation sur ce sujet. Penser également à informer au moment de l'embauche d'un.e nouveau.elle salarié.e.



Choisir un **prestataire de collecte des mégots** qui garantira le recyclage de ces derniers ; de telles solutions existent déjà et sont proposées par des structures de l'économie sociale et solidaire.



Besoin d'aide ?

Certaines structures ou institutions ont déjà mis en place une telle démarche. Vous pouvez par exemple vous inspirer des actions mises en place par l'association **Campus Responsables** et par le **Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable** au sein des universités.

Des structures de l'économie sociale et solidaire proposent des solutions en matière de sensibilisation, collecte et recyclage des mégots de cigarette.

Sources : Ministère de la Transition écologique, «Fumer tue, jeter un mégot pollue» • Tiredearth, *Les mégots, première source de déchets océaniques* • REseau Français Étudiant pour le Développement Durable (REFEDD), *Fiche pratique, opération zero mégot sur ton campus* • Fondation Surfrider : <https://surfrider.eu/> • Comité National Contre le Tabagisme, *La Composition de la fumée de tabac* • Campus Responsables, *Mégots jetés à terre : comment faire changer les habitudes*

INDICATEURS d'évaluation et de suivi de l'action

(indicateurs fournis à titre indicatif)

INDICATEURS QUANTITATIFS



Tonnage annuel

(pour suivi de l'évolution dans le temps)

de mégots collectés sélectivement



Tonnage annuel de mégots jetés par terre au sein de la structure

dans le but d'observer la diminution progressive du tonnage d'une année à l'autre, et afin d'évaluer les besoins restants en matière de sensibilisation des salarié.e.s fumeur.euse.s

INDICATEURS QUALITATIFS



Évaluer la satisfaction des salarié.e.s fumeur.euse.s qui contribuent à ce dispositif



Pour aller plus loin

Fondation Surfrider : <https://surfrider.eu/>

• REseau Français Étudiant pour le Développement Durable (REFEDD), [Fiche pratique, opération zero mégot sur ton campus](#)

• Campus Responsables, [Mégots jetés à terre : comment faire changer les habitudes](#)